



## MOTION BLANCHARD

---

*Reconvilier, le 1<sup>er</sup> décembre 2012*

**Réuni le 29 novembre en assemblée générale à Reconvilier, le Groupe Sanglier a appris avec satisfaction que la motion Blanchard – Hadorn avait été acceptée par le Grand conseil bernois.**

En effet, notre mouvement a procédé ces dernières semaines à un gros travail dans l'ombre de la politique cantonale, qui aujourd'hui a porté ses fruits. Alors que la presse régionale et les ennemis du Jura bernois parlent de camouflet ou de bourde envers le Jura bernois, que certains rédacteurs affirment qu'il s'agit d'une humiliation, même d'une injure démocratique, cette décision n'est pourtant que simple justice ! Elle est justice face aux affronts commis par le Conseil exécutif bernois - dans sa déclaration d'intention – qui a autant bien négocié que Calmy-Rey en Libye. Elle est justice face à l'intégralité du processus de consultation populaire qui est faux et archi-faux depuis son lancement ! En effet, il revenait aux demandeurs – séparatistes - de lancer démocratiquement une telle procédure, en utilisant les instruments démocratiques à disposition. Au lieu de cela, on leur a tout offert sur un plateau d'argent. Cette décision du Grand conseil est finalement justice car elle évite au Jura bernois un morcellement destructeur que personne ne souhaite. De plus, au contraire d'une attitude méprisante envers les francophones, les députés ont témoigné ainsi un attachement clair à l'unité cantonale et au bilinguisme qui fait sa force.

Nous tenons donc à remercier tou(te)s les député(e)s qui ont eu le courage de soutenir cette motion, notamment les cinq membres de la députation qui ont pris leur responsabilité !

***Groupe Sanglier***